

Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie

BP12

03340 NEUILLY LE REAL CCT 3

☎ 04 70 43 81 47

Fax : 04 70 43 83 50

email mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com

site internet neuillylereal.planet-allier.com



CONSEIL MUNICIPAL Compte rendu sommaire

(Exécution de l'art. L.121-10 du Code des Communes).

Séance du 05 avril 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire. Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1^{ER} MARS 2013

Le compte rendu du 1^{er} mars 2013 est approuvé par 12 voix pour et 2 abstentions.

II – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DU LOTISSEMENT GARENNE GAYOT, AFFECTATION DU RESULTAT 2012

Mme BARON présente le compte de gestion de M. le Receveur qui fait apparaître 14 371,57 € de dépenses et 22 926,51 € de recettes réelles.

L'excédent de la section d'investissement de 8 554,94 € vient diminuer le déficit 2011 reporté de 184 332,09 €.

Le déficit fin 2012 est de 175 777,15 €.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2012.

Le déficit de la section d'investissement fin 2012 de 175 777,15 € est reporté au budget primitif 2013.

III – BUDGET PRIMITIF 2013 DU LOTISSEMENT DE LA GARENNE GAYOT

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2013 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 625 578 € en section de fonctionnement et à 400 678 € en section d'investissement. Sont prévus en 2013, les travaux de viabilisation de la 2^{ème} tranche du lotissement,

IV – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DE LA ZONE D'ACTIVITES, AFFECTATION DES RESULTATS 2012

Aucune dépense ni recette n'ont été effectuées en 2012.

L'excédent de la section de fonctionnement est de 4 277,78 € fin 2012. Celui de la section d'investissement est de 6 641,28 €. Le compte de gestion et le compte administratif sont adoptés à l'unanimité. Les excédents 2012 sont reportés au budget 2013.

V – BUDGET PRIMITIF 2013 POUR LA ZONE D'ACTIVITES

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire le même budget qu'en 2012 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 36 390 € en section de fonctionnement et 30 000 € en section d'investissement.

VI – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DE LA COMMUNE

Mme BARON présente le compte de gestion de M. le Receveur.

✘ En section de fonctionnement : une dépense de 672 447.48 € pour une recette de 913 635.42 €, soit un excédent de 241 187.94 €. Compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 91 077.70 €, le résultat de clôture de la section laisse apparaître un excédent de 332 265.64 €.

✘ En section d'investissement : une dépense de 601 526.94 € pour une recette de 385 031.58 € soit un déficit de 216 495.36 € Compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 204 717.31 €, le résultat de clôture de la section fin 2012 laisse apparaître un déficit de 11 778.05 €.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2012.

VII – AFFECTATION DES RESULTATS 2012 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal décide de virer 115 000 € à la section d'investissement afin de couvrir le déficit d'investissement et le déficit des restes à réaliser 2012. L'excédent de fonctionnement reporté est de 217 265 €.

VIII – VOTE DES TAXES LOCALES 2013

Le Conseil municipal par 13 voix pour et une abstention, décide de voter les taux suivants :

	TAUX 2013
Taxe Habitation	11.54 %
Taxe Foncière Bâtie	13.61 %
Taxe Foncière non Bâtie	28.98 %

IX – BUDGET PRIMITIF 2013 POUR LA COMMUNE

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2013 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 119 906 € à la section de fonctionnement et à 1 056 623 € en section d'investissement.

Les principaux investissements réalisés en 2013 seront :

- la rénovation des vestiaires du stade Hubert TURAUD,
- la réfection des courts de tennis,
- l'acquisition de jeux extérieurs pour l'école maternelle et l'espace Valty,
- la rénovation d'une salle de classe,
- le pré-cablage de l'école maternelle,
- le changement des rideaux de la salle Henri BARON,
- 35 000 € de travaux de voiries,
- diverses acquisitions,....

X – TRAVAUX DE VOIRIE 2013

Sur proposition de M. GARNIER, le Conseil municipal décide de réaliser en 2013, les travaux sur les chemins du Chignon aux Combres, des Veillaux et sur la rue du Cimetière et d'y affecter la subvention du Conseil général (fonds 1) de 11 266 €.

XI – PRIX DE VENTE DES LOTS DE LA 2^{ÈME} TRANCHE DU LOTISSEMENT DE LA GARENNE GAYOT

Après avoir étudié les propositions de tarifs, le Conseil municipal fixe le prix du terrain de la 2^{ème} tranche du lotissement de la Garenne Gayot à 33 € le M². Douze lots sont mis en vente.

XII – CONSULTATION FOURNISSEUR DE GAZ NATUREL

Le Conseil municipal décide de lancer une consultation en procédure adaptée pour la fourniture en gaz naturel pour une période de 3 ans à compter du 1er juillet 2013.

XIII – VESTIAIRES STADE HUBERT TURAUD

La prévision de l'architecte est redescendue à 341 000 € HT, auxquels il faudra rajouter le coût de la réalisation d'un bassin de rétention d'eau pluviale nécessaire lorsqu'il y a une construction neuve.

Le Conseil municipal valide la proposition de l'architecte M. CHALMIN, sous réserve d'apporter quelques modifications (modifications du côté des portes des vestiaires,...).

XIV – TRAVAUX CENTRE DE SECOURS

M. le Maire indique que le SDIS propose de ne pas faire l'enrobé mais de réaliser un sablé cimenté (type stabex) entre la salle Henri Baron et le centre, et d'en limiter la surface au niveau de la 3ème place de stationnement.

Le Conseil municipal reconnaît une meilleure prise en compte de l'esthétique, mais s'interroge :

- sur la durabilité dans le temps de ce type de sol situé devant les garages, vu les tractions imposées par la giration du camion (notamment le fourgon pompe dont le tonnage doit être important).
- Sur l'imperméabilisation totale du sol entre la salle Henri Baron et le Centre de Secours qui favorisera l'inondation du Centre lors de gros orages, au vu de la pente de 5%.
- Sur la nécessité même de faire un tel investissement coûteux alors que les finances des collectivités sont très tendues.
- Sur la "privatisation" de l'espace public, notamment devant le Centre de secours.

Le Conseil municipal reste favorable à la réalisation de la partie lavage de véhicules et tuyaux et son financement, mais n'est pas d'accord pour participer financièrement aux travaux supplémentaires.

XV – TRAVAUX ACCESSIBILITE

Le Conseil municipal prend acte de la réalisation des travaux prévus dans le cadre de l'accessibilité.

Questions diverses

- Point sur maison médicale.
Une réunion à laquelle les médecins, infirmières, kinésithérapeutes avaient été invités a eu lieu début mars.
Le docteur THOMAS et sa future associée ainsi que Mrs CHALOT et FRANCOIS kinésithérapeutes ont déclaré être intéressés par le projet de maison de santé.
Une pré-étude de faisabilité sera effectuée à partir du cahier des charges des besoins exprimés établis par Mrs THOMAS, CHALOT et FRANCOIS. Cette étude permettra de déterminer approximativement le montant des loyers.
- Inauguration du Jardin de la Sologne et des travaux d'aménagement rue du 14 juillet et route de Bessay.
Celle-ci aura lieu le jeudi 16 mai à 18 heures.
Une exposition rétrospective sur les travaux réalisés ces 4 dernières années aura lieu le samedi 18 mai de 9H à 12 H à l'espace Valty.
- Demande de participation financière à l'occasion d'un voyage pédagogique.
Le Conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement à la demande de participation financière EPLAFPA du Bourbonnais pour un voyage pédagogique en Angleterre. La commune réserve sa participation aux frais de transports des écoles primaires et maternelles qui relèvent de sa compétence.
- Dénomination des rues de la 2^{ème} tranche du Lotissement de la Garenne Gayot
M. le Maire demande aux Conseillers de faire des propositions de dénomination pour les rues de la 2^{ème} tranche du Lotissement de la Garenne Gayot pour la prochaine réunion du Conseil municipal.
M. GARNIER propose de donner un nom au rond point du carrefour des rues du 14 juillet, de la Liberté et de la route de Bessay.
- Enquête PLU
M. GARNIER informe le Conseil municipal que le commissaire enquêteur désigné par M. le président du trinial administratif est M, DESNOYER. L'enquête devrait démarrer le mercredi 19 juin pour se terminer le samedi 27 juillet.
- Chemin forestier des Jouards
M. GARNIER indique qu'un arrêté sera pris afin de pouvoir veiller aux respects des conditions de sorties des grumes et de maintenir ainsi le chemin en bon état.
- La remise des prix du concours Fleurir la France aura lieu le 18 avril à 18H30.

- M. BAUDOIN signale que le Comité des fêtes diffusera les spectacles scénécran :
 - Age tendre 2012, le 17 mai
 - Concert 1986 à Budapest de Queen, le 13 juillet.

La séance est levée à 23h50.

Le 12 avril 2013
Le Maire,
Lucien GONNOT